

l'enseignant

L'école libératrice

de l'Ain

n°245, Février 2026

Bulletin du Syndicat des Enseignants-UNSA



SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DISPENSE
DE TIMBRAGE

BOURG PPDC

Déposé le :
05 / 02 / 26

SE-Unsa de l'Ain
5bis avenue des Belges
01000 BOURG-EN-BRESSE
Mail 01@se-unsas.org
Tél. 04-74-21-25-12
<http://sections.se-unsas.org/01/>

SE-Unsa national
<http://se-unsas.org>



Cacophonie gouvernementale et impacts sur l'Éducation Nationale

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement nous offre une nouvelle démonstration de sa capacité à semer le trouble dans le paysage éducatif. Entre annonces contradictoires, reports de décisions et mesures floues, la cacophonie magistrale qui entoure le vote du budget de l'Éducation nationale a des conséquences directes sur notre quotidien professionnel.

Des calendriers bouleversés ! Les retards accumulés dans le vote du budget ont un impact immédiat sur les calendriers des instances académiques et départementales. Résultat : les mouvements (intra-académique et intra-départemental) des personnels de l'Éducation nationale risquent d'être reportés. Cette situation crée une insécurité pour les enseignants, les personnels et les équipes éducatives, qui se retrouvent dans l'incapacité de planifier sereinement leur année scolaire. Comment organiser sa vie professionnelle et personnelle dans un tel contexte d'incertitude ?

Une victoire, mais des interrogations persistantes Le SE UNSA se félicite de la fin de l'obligation des groupes de besoin en mathématiques et en français au collège pour les niveaux de 6^e et 5^e. Ce compromis, que nous avons accepté marque une avancée vers une plus grande autonomie pédagogique.

Cependant, une question majeure subsiste : **comment seront redistribués les moyens ainsi libérés ?** La balle est désormais dans le camp des cheffes et chefs d'établissement, mais sans directives claires, le risque est grand de voir se creuser les inégalités entre les établissements. Le SE UNSA restera vigilant pour que cette redistribution se fasse de manière équitable et transparente, au service des élèves et des équipes éducatives.

Une concertation réelle : les décisions qui impactent notre métier doivent être prises en dialogue avec les représentants des personnels. La méthode du "fait accompli" n'est plus tolérable.

La cacophonie actuelle n'est pas une fatalité. Ensemble, mobilisons-nous pour exiger une gestion rigoureuse et respectueuse de l'Éducation nationale. Le SE UNSA 01 reste à vos côtés pour défendre vos droits et porter vos revendications.

Maëlle Pénicaud, secrétaire de section

SOMMAIRE

EDITO	P1
DÉBUT DE CARRIÈRE ET PSY EN	P2
ABSENCE DE BUDGET DE L'ÉTAT	P3
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	P4
BULLETIN D'ADHÉSION	P4

ACTUALITÉ PSY EN PREMIER ET SECOND DEGRÉ



Budget : des conséquences inacceptables pour tous les personnels!

Le projet de budget est jugé **très régressif** par le SE-Unsa. Sans revalorisation de la valeur du point d'indice, nous assistons à une diminution du pouvoir d'achat face à l'inflation. La suppression de **la GIPA**, autrefois seule compensation de la perte de pouvoir d'achat est une ineptie. D'autre part, qu'en est-il de la réflexion amorcée sur la revalorisation des milieux de carrière pour répondre à une absence réelle de progression pendant 10 à 15 ans ? La diminution des moyens de l'école publique incluant la **suppression de postes**, détériorent les **conditions de travail** et augmentent les risques psychosociaux.

Davantage de PsyEN pour répondre au mal-être de nos jeunes !

Une étude de Santé publique France montre une **détérioration inquiétante de la santé mentale des adolescents**, avec de la solitude, des problèmes psychologiques et des risques de dépression. Les **psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN)** sont présentés comme des professionnels essentiels pour **prévenir, détecter et accompagner** les élèves en souffrance. Ils assurent : **écoute, soutien psychologique et interventions en cas de crise** en coordination avec la communauté éducative.

DÉBUT DE CARRIÈRE SPÉCIAL CONCOURS

se-uns.org

Mon concours

**je m'en
occupe !**

De nombreux candidats partagent leurs **ressentis personnels** :

- **Anxiété avant les épreuves orales** et crainte de « manquer de recul pédagogique »
- **Stress lié au choix des supports de révision**
- **Difficultés à concilier vie professionnelle et préparation du concours**
- **Motivation fluctuante** face à une préparation longue et exigeante
- **Incertitudes quant à l'avenir** : affectation, prise de poste, début de carrière

Le SE-Unsa vous accompagne!

Le **SE-Unsa** accorde une importance particulière à l'**accompagnement des candidats aux concours** : Enseignants, CPE et PsyEN.

⇒ **Le saviez-vous ?**

Si vous êtes **agent public** (AED, contractuel·le, autre fonctionnaire...), vous pouvez bénéficier de la **prise en charge de vos frais de déplacement** (un aller-retour par année civile) lorsque vous devez quitter **votre résidence administrative et familiale** pour vous présenter à des épreuves organisées par l'administration : CRPE, CAPES, Agrégation, etc **Inscrivez-vous ici** : <https://form.se-uns.org/concours/>



SCAN ME

ABSENCE DE BUDGET DE L'ÉTAT : DES CONSÉQUENCES TRÈS CONCRÈTES POUR LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'absence de budget de l'État pour 2026, malgré le recours à une loi spéciale, n'est pas une situation neutre pour l'Éducation nationale. Derrière les arbitrages politiques et l'instabilité institutionnelle, ce sont **les personnels – professeurs, AESH, AED – qui subissent déjà des conséquences concrètes, immédiates et anxiogènes.**

Concours à bac+3 : un gel qui fragilise le recrutement

L'absence de budget empêche également la mise en œuvre effective de réformes annoncées, dont celle du **concours enseignant à bac+3.**

Ce gel de fait a des conséquences lourdes :

- des milliers de candidat·es maintenus dans l'attente,
- une perte de confiance dans la parole institutionnelle,
- un nouveau coup porté à l'attractivité des métiers de l'enseignement, déjà en grande difficulté de recrutement.

-> Aides sociales : aucune visibilité pour les personnels fragiles

L'incertitude budgétaire touche aussi les **aides sociales et dispositifs d'accompagnement** destinés aux personnels les plus fragiles. Sans garanties financières claires, les services sociaux ne peuvent anticiper ni sécuriser leurs actions.

Pour les collègues concernés, cela signifie :

- des aides financières incertaines,
- une absence de visibilité pour faire face à des situations personnelles difficiles, un sentiment d'abandon renforcé dans un contexte professionnel déjà tendu.

-> Des conditions de travail qui se dégradent

Au-delà de ces blocages, l'absence de budget se traduit par :

- aucune revalorisation salariale d'ampleur,
- une surcharge de travail accrue pour des équipes déjà fragilisées.

Un budget indispensable pour le service public d'éducation
Face à cette situation, les SE UNSA continue d'exiger un budget à la hauteur des enjeux éducatifs et humains, respectueux des personnels qui font vivre le service public d'éducation au quotidien.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Vendredi 27 février : CAPD recours « Rendez-vous de carrière ».

Lundi 9 mars : Réunion de travail protocole déménagement d'école (issue de la FS SSCT).

Mardi 10 mars : Groupe de travail départemental postes.

Jedi 19 mars : Groupe de travail sur les écoles « Orphelines ».

Mercredi 25 mars : Groupe de travail carte scolaire 1er degré.

Jedi 2 avril : CSA-SD carte scolaire 1er degré.

Jedi 2 avril : CDEN.

Date à communiquer : Groupe de travail mobilité des professeurs des écoles.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PARVENIR VOS
RETOURS DE TERRAIN.**

Je profite dès maintenant de mon adhésion 2025-2026, je paye plus tard (*)

(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2025

Pour bénéficier :

- d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel ;
- de notre appui, aide, soutien grâce aux équipes de proximité ;
- de nos infos utiles et de nos publications à votre domicile ;
- de notre matériel de rentree (agenda, calendrier, bloc-notes...) ;
- de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2025 !

Nom d'usage :
 Prénom :
 Nom de naissance :
 Née le :
 Adresse personnelle :

 Portable :
 Adresse mël personnelle :
 Département de rattachement :
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

Je suis

☐ Retraité-e
☐ Insitt ☐ Pe ☐ Certifié-e ☐ Cre ☐ Plp ☐ Pers ☐ Agrégé-e ☐ Bi-admissible
☐ Ae ☐ Psec ☐ Ce d'Eps ☐ Psy/EN (option)
☐ Contractuel·le : ☐ Enseignant·e ☐ Cre ☐ Psy/EN (option)
☐ En Cdd ☐ En Cdi
 Ma discipline 2^e degré :

Fonctions particulières (adjoint, directeur, Ass, tuteur, formateur) :

Échelon : ☐ Classe normale ☐ Hors-classe ☐ Classe exceptionnelle
☐ AESH ☐ AED ☐ Cui

☐ Temps complet ☐ Temps partiel : % ☐ Csm Cld
☐ Disponibilité ☐ Congé parental ☐ Congé de formation

Montant de la cotisation

€

J'adhère au syndicat des Enseignants-Unsa

Date _____ Signature _____

À retourner à

SE Unsa 01
5 bis Avenue des Belges
01000 Bourg en Bresse

10826 : FR234346_03FRKPT
(Identifiant ADEME)



Je rejoins le SE-Unsa

[illegible]

Instructions pour le prélèvement fractionné(*)

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un Rib ou un Rice.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

Tous bénéficiaire au droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions édictées dans la convention que vous avez signée avec l'établissement de remboursement dont il est présent :

- Une durée de 8 mois à compter de la date de signature ;
- sous réserve qu'il n'y ait pas eu de prélèvement non autorisé.

Paiement : récurrent

Référence Unique Mandat :
 (réserve au créancier)



Débiteur Vos Nom Prénom ^(*) :	Veuillez compléter tous les champs^(*) du mandat, joindre un Ruc ou Ric, puis adresser l'ensemble au créancier	
Votre Adresse^(*):	Identifiant Créancier SEPA: FR16ZZ401981	
Code postal^(*):	Nom: Syndicat des Enseignants - UNSA	
Ville^(*):	Adresse: 209 Boulevard Saint-Germain	
Pay^(*):	Code postal: 75007	
	Ville: PARIS	
	Pays: FRANCE	

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le notaire que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du responsable de la protection des données (DPO) connu à : dpo@necan.org ou à l'adresse recommandée aux AD : 25-11 rue, 200 boulevard Saint Germain, 75007 Paris.

Á =

Signature (*) :